

N.Réf.: 6070 ⁵⁴¹/MW/SAS-dassps

Département social

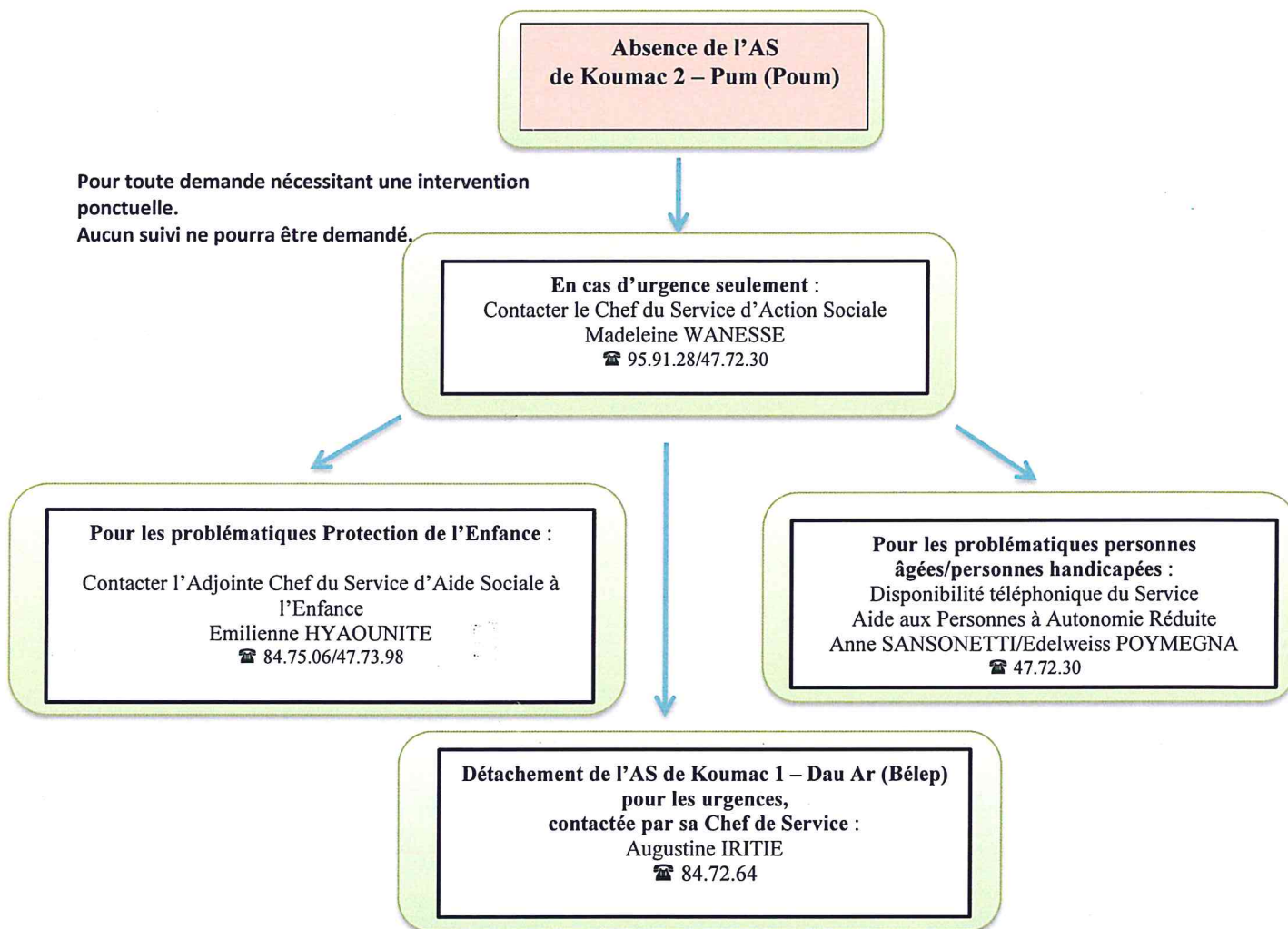
Service de l'Action Sociale (SAS)

Affaire suivie par : Madeleine WANESSE

JUMELAGE DU SECTEUR EN L'ABSENCE DE L'ASSISTANT SOCIAL

Le secteur de Koumac 2- Pum (Poum) est dépourvu d'assistant social.

Suivre la procédure qui suit pendant la période de vacance de poste :



De ce fait, l'assistante sociale de Koumac 1 – Dau Ar (Bélep) peut être interpellée, **uniquement pour les cas d'urgence.**

Sont considérées comme des urgences en Province Nord :

- Les cas de protection de l'Enfance (mineur en danger ou risque de danger).
- Les cas de protection d'adulte vulnérable.
- Les personnes victimes de violences.
- Les personnes en situation de grande fragilité (non suivies par le CMP).
- Traitement des fiches CCEP/CEJH-NC

Mme Madeleine WANESSE
Chef du Service de l'Action Sociale
DASSPS NORD